

# Jamais sans toit!

202, 109... oui ailleurs

# L'info de l'Assemblée Générale de Lutte contre les Expulsions

N° 4, 16 Octobre 2013, IPNS, ag-contre-expulsions@mailoo.org - 109 rue de Bayeux, Caen 06 44 80 91 13

Les articles de ce bulletin sont écrits à titre individuel par des membres de l'AG de Lutte Contre les Expulsions

EDITO

## Coucou, nous revoilà.

*En mai, mise à la rue des personnes hébergées en urgence, en juin, suite à un camp sauvage place du théâtre, re-mise à la rue des personnes après une nuit ou une semaine d'hôtel, et en août la justice se prononce aussi pour une mise à la rue des personnes.*

La lutte contre toutes les expulsions continue avec les manifestations hebdomadaires devant la préfecture. Reprenons l'histoire depuis le 13 août.

Au 202, les habitants ont un mois de tranquillité : le rendu du procès de la demande d'expulsion du bailleur dit social a lieu le 10 septembre. En août, la fréquence des AG de lutte se réduit à une AG par semaine, le mardi à 18h. C'est la fin de l'été et le vendredi soir cinéma en plein air.

En septembre, nous reprenons le rythme des 2 AG de lutte par semaine, le mardi et le vendredi à 18h, nous approchons de la date de décision de la justice.

Le 10 septembre, rassemblement devant le tribunal d'instance : que répond la justice ? Expulsion !

Ce jour, nous rejoignons la manifestation de défense des retraités. Beaucoup d'argent dans ce pays, peu d'argent redistribué vers les personnes, qu'elles soient réfugiées, retraitées, chômeuses ou autre accidentées sociales.

Ce soir-là, concert de soutien à la lutte contre les expulsions au 202.

Nous nous invitons au journées du patrimoine les 14 et 15 septembre. Faire un camp sauvage pour les personnes à la rue samedi place de la

république est impossible : virés par les forces de l'ordre. Être à la rue, pas de souci pour l'ordre établi mais en silence s'il vous plaît ! Ne gâchons pas la fête.



Le dimanche 15, rassemblement devant la préfecture qui ouvre ses portes. Oui mais pas pour tous ! Lors de la manifestation hebdomadaire du 16 septembre, nous défilons jusqu'au déploiement d'une banderole d'ex-

pression de notre lutte sur les murs du château.

Le préfet donne l'ordre d'expulsion du 202 suite à la décision de justice, le **préfet expulse pour la troisième fois !**

Cela se passe le 19 septembre à 6h du matin. Opération militaire avec force d'uniformes, d'armes, de casquettes pour rassembler, contrôler et surveiller dans la cour une dizaine de familles du 202, lampe de poche à la main, afin de les sortir du lieu. Pour punition, Obligation à Quitter le



Territoire Français et/ou assignation à résidence sont distribuées. Les familles sont relogées pour une ou deux semaines en hôtel. Et après ?

La rue !  
Le 27 septembre, nous descendons la rue

de Bayeux pour nous installer aux 103, 105, 107, 109. L'immeuble est vide depuis 2007 ! La porte est maintenant ou-



verte, au 109.

Le 30 septembre, nous nous invitons au conseil municipal. Surprise : les portes sont fermées, la brigade d'intervention de la Police Nationale, la BAC, la DCRI et la Police Municipale nous attendent ! Peur des familles à la rue ?

Le 6 octobre, un concert de soutien est organisé au 105 rue de Bayeux.

Nous sommes aujourd'hui à 5 mois de lutte et nous n'avons rien gagné, la préfecture continue d'expulser, il y aurait plus de 300 personnes à la rue aujourd'hui !

Nous ne laissons pas faire, nous continuons cette lutte contre toutes les expulsions.

## Rejoignez-nous.

**Jeudi à 18h sera la 20ème manifestation devant la préfecture, Mardi et vendredi à 18h au 109 rue de Bayeux seront les 29 et 30ème Assemblées Générale de cette lutte.**

## Voilà ce qu'a été notre expulsion du 115.

Témoignage d'expulsion du 115

Ma famille demande asile à la France et en attendant de traitement du dossier elle est hébergée. Depuis un mois nous sommes à l'hôtel, quand l'hôtelier signale que le 115 ne payera plus alors il nous demande de partir.

Que faire ? Je lui explique la situation : je prépare le baccalauréat et suis peu disponible car je dois suivre mes cours, de plus ma sœur et moi-même, nous rentrons de l'internat tous les week-end. Finalement, le patron de l'hôtel accepte de nous accorder un délai d'une semaine. Nous cher-

chons des solutions dans nos écoles, nous allons vers la presse, nous apprenons que c'est la DDCCS qui ne paye plus. Dès le lendemain de l'accord avec l'hôtelier et les jours suivants, les discussions reprennent. Un jour l'hôtelier nous dit qu'il faudrait peut-être contacter la mairie. Nous y allons, en confiance, et cela durera la journée entière pour nous expliquer que tout passe par la DDCCS. De retour, malgré la promesse faite par l'hôtelier, nous trouvons nos affaires mises en sac, n'importe comment et sous la pluie. Vêtements et documents mélangés. Difficile de préparer les valises pour partir à l'internat. Les

documents aussi ont été rangés en vrac, des documents importants. Et il en faut des documents quand on fait une demande d'asile ! Je suis abattu, je m'énerve et m'en prends à l'hôtelier pour avoir mis ainsi toutes nos affaires à la rue alors que nous avons confiance en sa parole. Mon père s'énervera aussi. Nous étions à la rue ! Voilà ce qu'a été notre expulsion du 115.



## Où va-t-on dormir demain?

Témoignage d'un hébergement d'urgence 115

Nous sommes venues en France avec une amie pour demander l'asile. En attendant le traitement de nos dossiers, nous savons pouvoir être hébergée.

Notre premier jour à Caen, nous contactons le 115. On vient nous chercher à la gare après 23h. Pour être hébergées dans un foyer.

Nous arrivons dans une chambre avec 3 lits. Nous nous installons pour dormir. Plus tard, un couple s'installe dans le troisième lit. Le couple est alcoolisé, ils font beaucoup de bruit. Nous sommes gênées de la présence de cet homme.

Je ne sais pas si c'est un foyer d'hommes ou un foyer de femmes. Il y a beaucoup de bruits. Beaucoup d'entrées, beaucoup de sorties. Les portes qui s'ouvrent ou se ferment

nous font sursauter. De la fumée aussi. Mon amie et moi-même, nous nous interrogeons sur le lieu où nous sommes. Impossible de dormir dans ces conditions.

Alors, tout un tas de pensées nous viennent à l'esprit. Demain, il faudra encore appeler le 115 : où va-t-on dormir demain? Avec qui ? Comment se faire comprendre ? ....

## Comment apporter votre soutien :

*Tous les Mardi et Vendredi à 18h*

*Au 109 rue de Bayeux*

*L'AG de lutte*

*Ouverte à toutes et à tous*

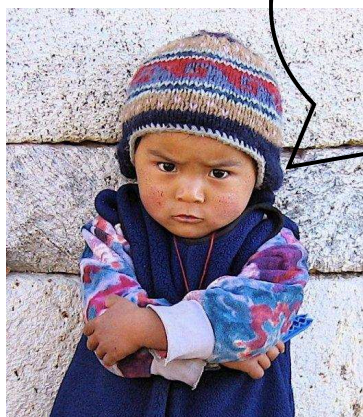
*Tel : 06 44 80 91 13*

*Tous les Jeudi à 18h*

*Rassemblement devant la  
Préfecture et manifestation.*

*Nos besoins :*

- *Couvertures*
- *Vêtements chauds*
- *Chaussures*



*Alors , ça vous est égal que je dorme dans la rue...vraiment ?*

*Aucun enfant, quelque soit son origine, ne devrait être amené à dormir dans la rue sous prétexte que ses parents sont pauvres, demandeur d'asile ou sans papiers.*

## *Ah, la mauvaise langue... !*

Nous voilà déjà à la sixième séance des ateliers de Français pour les habitantEs du 202 rue de Bayeux qui ne parlent pas la langue administrative et dominante.

Cela n'a pas été facile à mettre en place, malgré leur demande criante mue par le besoin de communiquer et de comprendre, ce qui reflète le désir de prendre les rênes de leurs vies en main propre, sans devoir toujours être en dépendance d'unE intermédiaire.

D'un côté, on a dû redémarrer les ateliers laissés en stand-by pendant quelques semaines, dû au stress collectif qui suivit aux rumeurs d'expulsion dans le mois de juillet par la Préfecture, à la demande du propriétaire des lieux, Calvados Habitat.

D'une autre part, on n'était pas toujours d'accord sur comment favoriser l'apprentissage, étant donné que personne parmi nous, non-habitantEs, avait une expérience préalable en la matière et que, pour certainEs, il n'était pas question de « faire les profs » : non seulement nous ne

l'étions pas, mais surtout on ne voulait pas marquer une hiérarchie enseignants / élèves.

En effet, c'est très embêtant d'établir un rapport de domination si subtil qu'il soit. Plus encore si les habitantEs du « 202 » subissent déjà le pouvoir de l'Etat et de la pensée dominante depuis leur arrivée en France, car déboutés de demande d'asile, expulsés de l'hôtel, ciblés par une politique xénophobe, etc. *Pour mener la lutte ensemble et au même titre, que l'on soit francophones ou pas, nous voulons éviter les inégalités dans nos rapports quotidiens.*

Nous découvrons et utilisons nos propres moyens méthodologiques dans les ateliers de Français, qui ont lieu dans un jardin, à l'ombre d'un pommier, chez une famille voisine qui a bien voulu nous rendre agréable, fraîche et conviviale ces séances. En fait, c'est l'ensemble de participantEs qui apprend : les habitantEs découvrent la logique linguistique du Français, les non habitantEs redécouvrent

le Français à travers une autre langue, parfois très éloigné de la logique des langues latines.

Parfois, ce sont les enfants des habitantEs, scolarisés depuis peu en France, qui transmettent aux grands –dans les deux sens– les phrases un peu complexes impossibles à représenter par un dessin ou par des gestes théâtralisés. A ce moment là, nous constatons qu'il n'y a pas d'âge ni besoin de maîtrise pour participer en égalité à l'atelier.

D'autres fois, ce sont les habitantEs qui échangent entre elles/eux leurs connaissances acquises, et se lancent enthousiastes à composer, sur le tas, des phrases en Français pour vérifier auprès de nous si c'est correct. Oui, c'est correct, on dit « Mon stylo est rouge », et on s'en fiche des petits détails, autant pour la prononciation que pour d'autres choses, tant qu'il y ait de sens ! Mais Il arrivera peut-être le temps où on saura aussi dire ensemble « Seul la lutte paye ! »

## ACTIONS

### Mr Duron : menteur ou incompetent?

Lors du conseil municipal du 30 octobre 2013, des personnes expulsées des Lors du conseil municipal du 30 octobre 2013, des personnes expulsées des hébergements d'urgence ont interpellé publiquement Philippe DURON afin qu'il prenne ses responsabilités en réquisitionnant des logements vides à Caen. Il a affirmé que le pouvoir de réquisition des logements appartenait au préfet mais pas au maire et qu'au titre de ses pouvoirs de police, il pouvait intervenir seulement en cas d'urgence.

Philippe DURON ne semble pas connaître une seconde procédure prévue par l'article L.641-1 du Code de la construction et de l'habitation. Ce droit de réquisition, qui a été reconnu aux préfets au

lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour remédier à la crise du logement, est toujours en vigueur à l'heure actuelle. Cette procédure vise à permettre de fournir un logement aux personnes qui en sont dépourvues ou qui sont logées dans des conditions particulièrement inadaptées, ou encore aux personnes auxquelles a été notifiée une décision judiciaire définitive d'expulsion. Si la mesure de réquisition relève, en dernier ressort, du préfet, le maire et les services municipaux y sont étroitement associés. En effet, c'est aux services municipaux qu'il appartient de proposer une mesure de réquisition au préfet. Saisi d'une telle demande, ce dernier doit alors demander l'avis du maire de la commune concernée

sur la nécessité de recourir à une telle solution. C'est seulement à ce stade de la procédure que le préfet, s'il le juge nécessaire, pourra prononcer une mesure de réquisition, pour une durée de 1 an renouvelable. Le maire peut également demander une mesure de réquisition au préfet, lorsque sa commune est confrontée à une crise du logement.

Nous - personnes expulsées des centres d'hébergement d'urgence – revendiquons le droit à un logement pérenne et décent. Nous revendiquons l'application par Philippe DURON de la procédure de réquisition prévue par l'article L. 641-1 du Code de la construction et de l'habitation.

## L'hébergement des demandeurs d'asile par le 115 ???

### L'asile, un droit humain ?

De par le monde, les hommes, les femmes et les enfants sont malmenés, que ce soit par la guerre, la corruption, la pollution, le réchauffement climatique, l'exploitation par toute autre forme d'abus de pouvoir et d'argent. Alors, ils s'expatrient. Pour vivre, enfin. Pour cela, il faut passer des frontières, des pays, peut-être rejoindre des frères, des sœurs, des parents ou des amies.

La France n'est pas le premier pays de destination, loin de là. Si un pays est déstabilisé au point de ne pouvoir assurer la sécurité de ses habitants, ce sont les pays limitrophes qui accueillent les réfugiés de règle générale. Et la France est loin de ces pays : océan ou mer à traverser, des milliers de kilomètres à parcourir. De plus, les multiples frontières, les droits internationaux et européens empêchent ces exils. Le droit d'asile en France, parlons-en !

### Le droit d'asile, en France

Ici, les demandeurs d'asile, sans papiers, donc sans droit au travail salarié sont, de droit, hébergés par le CADA – centre d'accueil des demandeurs d'asile pour le temps d'examen de leur demande. Et le processus administratif français demande du temps – plusieurs

mois, voire au-delà d'une année.

Pour des raisons budgétaires, il n'y a plus de place dans les CADA.

### Choix d'une politique de rejet des réfugiés ?

Pour pallier à ce manque de place, l'hébergement passe par une mission du 115 : mettre les familles à l'abri en hôtel meublé le soir après la fermeture des services sociaux.

Sûrement pour précariser la situation du réfugié appelé maintenant demandeur d'asile.

### Le 115, qu'est ce que c'est ?

Le 115 est né il y a une vingtaine d'années dans un processus d'aides aux personnes défavorisées, notamment lors



des grands froids, en parallèle avec le

samu social ou/et autres structures caritatives locales.

Ceci permet à la préfecture d'utiliser ce cadre et déléguer l'hébergement des demandeurs d'asile aux associations de bénévoles, dites humanitaires, pour en faire des gestionnaires de prestations de services.

Quelle prestation exactement ? La gestion de chambres d'hôtel entre autres.

### L'esquive du droit d'asile?

Au fil des années, le processus d'hébergement s'est dégradé pour en arriver à une situation banalisée qui rentre aujourd'hui dans le processus dit normal ou réglementaire d'hébergement.

Pour exemple, un hébergement tardif (parfois au-delà de 23h), une seule nuit d'hôtel accordée. On a aussi vu une femme avec ses 3 enfants rendre ses clés de chambre le matin, partir avec ses enfants valises à la main, rappeler le 115 en journée pour revenir le soir au même endroit. Avec ses enfants et toujours les valises à la main. Ce petit manège a duré toute une semaine.

D'autre part, le traitement administratif d'une demande d'asile est très long et donc entraîne tout autant de temps en hébergement. Si ce n'est pas là un manque de bon sens !

## ACTIONS

### Appel pour une « Rencontre nationale de lutte contre les expulsions »

Depuis quelques mois les préfectures expulsent les étrangers des hébergements d'urgence au prétexte de manque de crédits, alors que cet hébergement est un droit inconditionnel. Pourtant l'argent est disponible (ex : 30 milliards de la caisse des dépôts et consignation ira directement dans les poches des banques françaises) et de nombreux logements sont vides. Cette situation intolérable n'est pas propre à Caen (Toulouse, Poitiers, Dijon, Nantes, Clermont-Ferrand...).

« Nul combat n'est perdu d'avance, encore faut-il agir »

C'est pourquoi nous lançons un appel à une « Rencontre nationale de lutte contre les expulsions » afin construire un rapport de force national nécessaire.

N'hésitez pas à faire circuler cet appel le plus largement possible auprès de collectifs de votre connaissance.

**RDV : samedi 26 octobre à Caen, au squat 109, rue de Bayeux**  
**Un logement décent et pérenne pour tou-te-s !**  
**Des papiers pour tou-te-s !**



## ***Vous reprendrez bien une tranche de roms ?***

Ces dernières semaines, de nombreux/ses politicienNEs, de gauche comme de droite, n'ont pas arrêté de se lâcher à propos des roms. Les médias n'ont pas arrêté de relayer leurs déclarations et d'agiter la question comme on remue de la vase. Un vrai matraquage politico-médiatique contre une population estimée à 20 000 personnes soit environ 0,03% de la population totale de la France. Si vous croisez 3285 personnes vous avez statistiquement une chance de rencontrer un ou une rom parmi eux/elles. On les trouverait principalement dans environ 400 campements sauvages régulièrement rasés par la police.

Il paraîtrait que les roms sont voleurs, sales, constituent une vraie mafia et sont incapables de s'intégrer parmi nous. Je m'attends à ce qu'on nous apprenne bientôt qu'ils/elles sont responsables du réchauffement climatique...

Je pense qu'il est difficile d'être propre quand on a pas accès à l'eau courante, à des sanitaires, à quelques machines à laver, quand les campements roms ne bénéficient pas du ramassage des ordures. Je pense qu'il est difficile de vivre dans un endroit décent quand on ne met pas à notre disposition un terrain viabilisé, des caravanes d'occasions, des bungalows pratiques comme on en trouve dans n'importe quel chantier de construction du pays ou des matériaux et des outils pour construire rapidement et pour vraiment pas cher des petits chalets confortables. Je pense que ce n'est pas surprenant que des roms qui n'ont aucune ressource et surtout pas le droit de travailler légalement,

commettent des larcins. Je pense que ce n'est pas surprenant que des mafieux en profitent pour exploiter leurs compatriotes qu'on laisse livrés à la misère et donc... à ces mêmes mafieux qui s'organisent pour en profiter. Je pense qu'il est compliqué de s'intégrer quand on ne peut avoir ni logement, ni adresse, ni travail légal, ni possibilité de scolariser de manière stable ses enfants.

S'occuper des roms coûterait de l'argent, mais pas énormément, et pas forcément plus que de faire raser sans cesse par des centaines de policiers et des bulldozers de location, des campements qui vont se recréer le lendemain un peu plus loin ou que de payer des milliers de places d'avions pour les renvoyer « chez eux » avant qu'ils/elles ne reviennent quelques mois plus tard. Mais de l'argent, il paraît qu'il n'y en a plus... même si certainEs ont les poches pleines à craquer. Il faut bien que des millions de poches, toujours les mêmes, soit vides pour que quelques milliers d'autres poches, toujours les mêmes, soient pleines.

Les roms sont tels que le pouvoir veut qu'ils/elles soient. Il est plus utile que ces gens pauvres restent dans la misère plutôt qu'ils arrivent à en sortir. Non mais c'est vrai, ils sont pratiques les roms tels qu'ils sont : grâce aux roms, des politicienNEs peuvent jouer les durEs, apparaître comme les défenseurs de l'ordre, de la loi, de la sécurité, se faire passer pour des « nettoyeurs » des rues, flatter les préjugés et les peurs les plus basses de l'électorat pour ramasser quelques voix, monter aux françaisES pauvres qu'il y a en-

core plus bas qu'eux/elles et que donc ils/elles peuvent se sentir supérieurEs et continuer à la fermer. Et les médias, ils peuvent raconter tout et n'importe quoi sur les roms, c'est vendeur et c'est tout ce qui compte. Les roms en plus, c'est super, on peut taper dessus sans risques, ils sont pas nombreux, ils sont pauvres, dispersés, sans droits, y votent pas, y risquent pas de manifester ou de faire grève. Tout le monde peut cracher dessus, y a pas plus bas. C'est beaucoup plus facile de s'en prendre aux roms qu'aux capitalistes ou à l'État par exemple.

Et pendant qu'on arrête pas de parler des roms, on s'intéresse pas aux vrais problèmes, aux problèmes sociaux, aux inégalités et à la pauvreté qui augmentent, aux libertés qui se réduisent. Les roms constituent vraiment une diversion bien pratique. Ils/elles mériteraient décidément une médaille parce qu'ils/elles rendent quand même de sacrés services.

Plus sérieusement, il serait grand temps de chambouler tout ce petit jeu sacrément malsain.



### ***Au large de l'île italienne de Lampedusa.***

Jeudi 3 octobre, au large de l'île italienne de Lampedusa, un bateau transportant entre 450 et 500 migrant-e-s originaires de Somalie et d'Erythrée a sombré. Seules 150 d'entre eux/elles ont survécus. Vendredi 11 octobre, le sort semble s'acharner puisqu'un nouveau naufrage a coûté la vie à des dizaines de personnes, originaires de la même région, au sud de Malte. Triste coïncidence ou politique de chasse aux immigré-e-s organisée ? En 2010, deux naufrages avaient coûtés la vie à 400 réfugié-e-s, fuyants la misère dans leur pays, et 200 autres pour un naufrage au large de la Sicile en 2009. Depuis 1998, le chiffre s'élèverait à 20 000 migrant-e-s morts dans la mer Méditerranée – ce chiffre est bien entendu à minima.

Les médias de masse ont largement relayés le drame de Lampedusa, un fait divers « choc » qui ne remet pas en question la politique de l'Union Européenne en matière d'immigration, bien au contraire. A l'origine de ces naufrages,

Frontex, l'agence des frontières européennes qui est chargée depuis 2005 de lutter contre l'immigration clandestine. Elle utilise pour ce faire les nouvelles technologies de l'armement (radars, caméras thermiques, drones) pour débusquer les migrant-e-s qui voudraient s'aventurer sur le territoire européen, leur faisant courir de plus grands risques pour atteindre le rivage, au péril de leurs vies. Cette agence, censée coordonner les gardes frontières à plus grande échelle est un organisme ultra-sécuritaire et ultra-répressif, qui n'hésite pas à outrepasser les lois pour faire du chiffre (Frontex communique allégrement quand elle réussit les objectifs qu'elle se fixe de renvois d'immigré-e-s dans leurs pays d'origine).

En réponse, la « gauche » institutionnelle française déplore le manque de moyens (déjà forts de 85 millions rien qu'en 2013) accordés à Frontex (dixit Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères), rien que ça ! « Il faut être plus efficace, beaucoup plus efficace que l'Eu-

rope ne l'a été sur les actions de surveillance de ses frontières. » On défend les victimes en dopant leur bourreau en somme. Une autre idée fait son chemin, mettre en place des partenariats méditerranéens de surveillance des frontières. Un précédent existe entre l'Europe et la Libye, qui permettait aux autorités italiennes d'y envoyer les migrant-e-s trouvé-e-s dans leurs eaux ; accélérant ainsi les renvois dans les pays d'origine, sans soucis de « paperasses » censées garantir un minimum de droits humains aux personnes, qui sont alors détenues dans des conditions insoutenables, purgeant le crime d'avoir voulu vivre.

Nous dénonçons ainsi toutes les politiques migratoires qui ne visent qu'à précariser les conditions de vies des personnes, les marginaliser voir les contraindre à la mort. Contre le contrôle et la répression aux abords des frontières.

## CAEN, DES FAMILLES ET DES ENFANTS A LA RUE = LA POLITIQUE MIGRATOIRE EN CAUSE !

Les nouveaux bâtiments réquisitionnés, 103-105-107-109 rue de Bayeux, pour héberger des personnes à la rue affiche aujourd'hui COMPLET. Une cinquantaine de personnes au total y demeurent, une quinzaine de familles avec ou sans enfants, des célibataires, tous demandeurs d'asile en cours de procédure ou déboutés.

Ainsi, l'État français piétine allègrement les réglementations européennes et internationales, la Convention de Genève par exemple, auxquelles il a souscrit et qui lui commandent d'apporter aide et protection aux demandeurs d'asile venus se réfugier en France : mise à disposition d'un hébergement, moyens pour se nourrir, accès aux soins de santé...

Explication = La Préfecture de Caen ne pourrait pas remplir ses obligations en raison de budgets insuffisants. Force est de constater que cette situation lui permet de pousser insensiblement une partie des populations étrangères hors du Calvados, de la région, en leur rendant la vie sur place insupportable, en supputant qu'elles finiront pas rentrer d'elles mêmes dans leurs pays d'origine. Il s'agit en somme d'un dispositif non écrit, non réglementé beaucoup moins visible auprès du public et des médias et moins onéreux aux yeux de l'État.

Parallèlement, les mises à la rue et les refus d'hébergement des migrants fonctionnent comme des outils de dissuasion à demander l'asile ou le droit au séjour dans le Calvados.

Après plusieurs mois de lutte et d'information sur la question de l'hébergement, les autorités publiques sont muettes. La Préfecture ne propose aucun aménagement susceptible d'améliorer la situation (ou si peu), les collectivités territoriales pas davantage. Le Maire de Caen déclare en plein Conseil municipal « C'est la compétence de l'État ». Ainsi des élus politiques municipaux, départementaux, régionaux supporteraient que de nombreuses familles avec enfants sans abri déambulent sur des territoires dont ils ont la responsabilité sans essayer d'influer le cours des choses ? Ils seraient si indifférents que des habitants lambda seraient obligés d'exercer à leur place un droit de réquisition sur les locaux vacants ?

Une conclusion s'impose, les autorités publiques s'alignent sans broncher sur la politique migratoire menée au plus haut niveau par le Président de la République et le Ministre de l'Intérieur. La fermeture des frontières, la répression qui l'accompagne, obsession des responsables politiques depuis 1974, sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Rien n'a changé depuis mai 2012 en matière d'immigration : le Code de l'entrée du séjour et de la demande d'asile n'a pas été modifié ; la circulaire de régularisation du 28/11/2012 n'a touché qu'une infime partie des étrangers en situation irrégulière ; les roms font toujours l'objet d'attaques odieuses de la part du Ministre de l'Intérieur... La forteresse Schengen veille = les centres de rétention fonctionnent, les camps externalisés aussi.

Des étrangers poussés par les guerres, les persécutions ou l'espoir d'une vie meilleure n'ont que faire du verrouillage des frontières et tentent de les franchir envers et contre tout :

Près de 300 noyés le 04/10/2013 au large de Lampedusa, en Méditerranée, 50 de plus le 09/10/2013, au total 25 000 décès de migrants qui tentaient d'entrer en Europe, en l'espace de 20 ans, selon l'Office International des Migrations, le tout dans une indifférence quasi générale.

La fermeture des frontières engendre des drames insupportables. Elle correspond à une période d'un autre âge. Les migrations sont une source de richesse partagée. Le droit à la mobilité doit devenir la nouvelle conquête de liberté du 21ème siècle.

## CREA, Toulouse. C'est quoi?



Le Collectif pour la Réquisition, l'Entraide et l'Autogestion, créé au printemps 2011, est né comme une nécessité face à la misère économique, sociale et politique et évidemment face aux incapacités des pouvoirs publics. C'est donc avec l'aide des habitant.e.s du quartier, de travailleurs sociaux en lutte (notamment le GPS, groupement pour la défense du travail social), des militants et de passant.e.s que s'ouvre le Centre Social Autogéré (CSA), en avril 2011. La réquisition: le 70 allée des demoiselles, un immeuble appartenant au ministère de la cohésion et de la solidarité.

Les objectifs généraux du CSA:  participer à la réappropriation de nos vies et de nos villes  nous aider à lutter et à nous organiser contre toutes les formes de misère et de domination (capitalisme, racisme et sexisme)  favoriser la création d'espaces populaires, de partage des savoirs et d'entraide

Ces objectifs plus particuliers:  Réquisitionner des lieux vides pour loger des familles et des précaires  Inventer des

pratiques de vie collective basées sur l'égalité et l'autogestion  Accueillir des activités culturelles et sportives, libres et gratuites.

A noter que les militantes ont fait le choix de vivre eux aussi au CSA, par souci d'égalité mais aussi vis à vis de la situation juridique du centre.

Alors le CSA séduit et a permis pendant un an et demi de soustraire plus de 50 personnes aux conditions extrêmes de la rue, mais aussi de favoriser, scolarisations, créations, réflexions, rencontres, ateliers divers, etc... Le tout dans un contexte de bonne humeur et de lutte sociale.

Mais que c'est il passé depuis? Le propriétaire demandera l'expulsion d'urgence des occupant.e.s et leur remise à la rue. Pourtant la justice donnera raison aux habitant.e.s et l'État sera débouté du référé en 1ere instance sur la base d'une absence de projet et de la contradiction sur les question de sécurité. Par la suite, le tribunal administratif ordonnera l'expulsabilité sans même en avoir la compétence et, malgré le recours en appel, le propriétaire va recourir aux forces de

l'ordre pour remettre à la rue, en août 2012, 9 familles et 10 personnes isolées.

Conséquences directe: nouvelle réquisition cette fois ci au 2 faubourg Bonnefoy. 7 mois d'existence et une nouvelle expulsion fin du mois de juillet dernier. Une centaine de flics, la Police Aux Frontières, un agent de la direction départementale de la cohésion sociale et une dizaine de camions de déménagement. Le résultat est simple: 40 personnes à la rue, 3 embarqués maintenant sous le coup d'une Obligation de Quitter le Territoire Français, et seulement une nuit d'hôtel pour deux familles avec enfants.

Le CREA baisse les bras? Évidement non...Le 70 allée des demoiselles est réinvestit depuis quelques semaines. "On rentre chez nous" titre le dernier communiqué de presse du collectif

Enthousiasmant et on ne peut plus actif, Le CREA est devenu, la CREA parce que plus qu'un Collectif, c'est une Campagne.